

La CSST enquête sur le cas des infirmières de Saint-Luc

Mise à jour le vendredi 29 novembre 2013 à 20 h 21 HNA

Les explications de Normand Grondin

Une équipe d'inspecteurs de la Commission de santé et de la sécurité du travail (CSST) a visité cette semaine l'unité d'uro-oncologie de l'hôpital Saint-Luc, où une vingtaine d'infirmières ont récemment dénoncé les conditions de travail que leur impose à direction du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

Fin octobre, ce groupe d'infirmières a lu une lettre devant les membres du conseil d'administration du CHUM dans laquelle celles-ci **dénonçaient des conditions de travail** menaçant à la fois leur santé et celle de leurs patients.

Ces infirmières avaient également déposé une plainte à la CSST contre leur employeur. Elles y mentionnaient que la surcharge de travail et les heures supplémentaires obligatoires les forçaient à travailler « sur le radar », avec tous les risques que cela comporte pour elles.

La plainte faisait état de cas sérieux : des infirmières victimes d'hypertension artérielle, de palpitations cardiaques, des cas de piqûres accidentelles avec des aiguilles contaminées par le virus du sida ou l'hépatite C.

Durant deux jours cette semaine, des inspecteurs de la CSST ont donc rencontré plusieurs membres de la direction de l'hôpital et la plupart des infirmières concernées.

La CSST n'a cependant pas le mandat de gérer la question des heures supplémentaires. Son rôle est plus limité.

« Le mandat de la CSST, c'est de s'assurer de prévenir les accidents. Donc, nous sommes en place pour recueillir les faits et voir ce qui s'est produit par rapport aux incidents qui ont été mentionnés par les infirmières dans leur plainte, notamment des éclaboussures de liquides contaminés ou des piqûres avec des seringues contaminées », a expliqué la porte-parole de la CSST, Marie-France Vermette.

La CSST remettra un rapport sur les accidents dans quelques semaines.

Le dilemme des infirmières

Depuis plus d'une douzaine d'années, la Fédération interprofessionnelle du Québec réclame la

fin de l'imposition des heures supplémentaires obligatoires à ses membres. Sur le plan déontologique, les infirmières sont ainsi devant un dilemme.

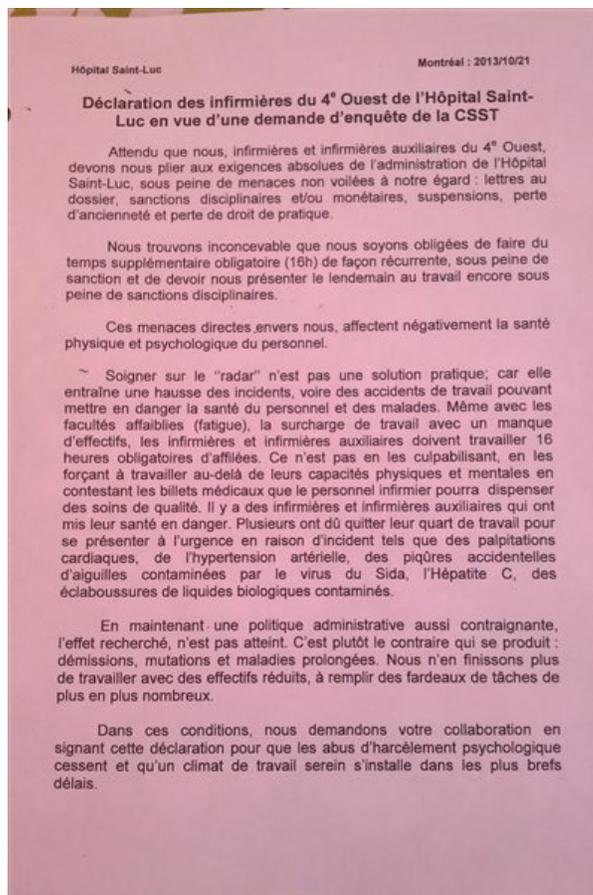
D'un côté, leur code professionnel les oblige à ne jamais abandonner leur patient, « à moins d'avoir une raison grave ». De l'autre, elles doivent s'abstenir d'exercer leur profession lorsqu'elles sont « dans un état susceptible de compromettre la qualité des soins et des services ».

Même si elle ne s'intéresse pas directement à la question de la surcharge de travail, la CSST pourrait éventuellement, sans présumer qu'elle le fera, arriver à la conclusion que c'est l'épuisement causé par les heures supplémentaires qui était à l'origine des accidents.

Cela pourrait ensuite servir d'exemple, de balises, aux autres cas similaires dans d'autres hôpitaux du Québec.

Depuis trois semaines, aucune infirmière de l'unité d'uro-oncologie n'a été obligée de faire des heures supplémentaires, ce qui n'est pas le cas de plusieurs de leurs collègues dans les autres unités de l'hôpital Saint-Luc.

Déclaration des infirmières pour demander une enquête de la CSST :



Accueil
Grands titres
International
Régional
Politique
Économie
Sports
Arts et divertissement
Santé

Audio • Vidéo
Dossiers
Interactif
Blogues
Webfictions
Conditions météo
Conditions routières
Conditions de ski
Concours

Télévision et radio
ICI Radio-Canada Télé
ICI Radio-Canada Première
Espace musique
Autres sites
Tou.tv
Espace.mu
RDI

Ressources
À propos de CBC/Radio-Canada
Agora de Radio-Canada
Aide à la navigation
Centre de production
Comment soumettre un projet
Communiqués
Contenus éducatifs
Emplois

Centre des membres
Annuaire des réseaux sociaux
Baladodiffusion
Cyberlettre
Fils RSS
Mon profil
MP3 en direct
Services mobiles
Widgets

- Techno
- Science
- Alimentation
- Insolite
- Réflexion
- Plaisirs

Témoïn

- Radio Canada International
- Artv
- Explora
- Jeunesse
- CBC.ca

- Foire aux questions
- Hyperliens de référence
- Mises au point
- Publicité
- Services français de Radio-Canada
- Signalétique
- Transparence et responsabilisation
- Vente d'archives
- Vidéodescription

Radio-Canada.ca en page d'accueil

À LA UNE



POLITIQUE
[Scandale au Sénat : des courriels de Benjamin Perrin retrouvés](#)

Conditions d'utilisation

Tous droits réservés © Société Radio-Canada 2013